

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 5 (1978)
Heft: 4

Artikel: Henri Dunant
Autor: Paillard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cadeau de Noël original pour toute la famille:



l'adhésion au Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger

Présentation et formule d'adhésion au **Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger en monnaie stable**.

Une information intéressante dans le numéro de juin 1978 de cette revue:

Epargne et garantie contre la perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques

Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger
6, Gutenbergstrasse CH-3011 Berne

Schweiz
Suisse
Svizzera

Pro Juventute 1978

Gemeindewappen
Armoiries communales
Stemmi di Comuni



Aarburg (AG)

Gruyères (FR)

Castasegna (GR)

Wangen a. d. A. (BE)

Entwürfe
Dessins
Disegni

Gastone Cambini
Breganzona

Format
Format
Formato

Ausgabatag
Jour d'émission
Giorno d'emissione

Hanté par une foule d'idées généreuses, c'est un missionnaire qui veut améliorer le sort de l'humanité, mais qui n'est pas en mesure de réaliser tout seul ses idées.

A 21 ans, il organise des «Réunions du jeudi» pour s'occuper d'évangélisation et d'assistance sociale qui se transforment en l'Union chrétienne de jeunes gens. Poussé par un besoin d'universalisme, il réussit à jeter les bases d'une organisation internationale de ce mouvement, dont il se détache aussitôt pour se lancer sur une autre idée.

Commerçant, administrateur d'une banque, il investit des sommes considérables en Algérie. Cherchant à obtenir l'aval de l'empereur Napoléon III pour cette entreprise, il se rend en 1859 en Italie où les Français sont en guerre face aux Autrichiens. En cours de route, il parvient à Castiglione le lendemain de la bataille de Solférino qui a fait plus de 40 000 victimes.

Devant l'atroce spectacle, il n'a qu'une idée, secourir les blessés sans distinction de nationalité et éviter qu'un tel massacre ne se reproduise. Vouant toutes ses forces à cette œuvre qui aboutira en 1863 à la Constitution d'un Comité de secours aux blessés

Henri Dunant

Le nom de ce Genevois est associé de manière indissoluble à celui du Comité International de la Croix-Rouge, dont il fut l'instigateur. En effet, on lit dans son ouvrage «Un souvenir de Solférino» l'appel suivant:

Ne serait-il pas à souhaiter que les princes de l'art militaire, appartenant à des nations différentes, profitent d'une conférence, pour formuler quelque principe international, conventionnel et sacré, lequel une fois agréé et ratifié,

servirait de base à des Sociétés de secours pour les blessés dans les divers pays de l'Europe?

Entreprenant, sensible, Jean Henry Dunant est né à Genève le 8 mai 1828 au sein d'une famille fort charitable. Dès sa plus tendre enfance il est bouleversé à l'idée de voir souffrir son prochain et au bagne de Toulon, âgé de 6 ans, où il a accompagné ses parents qui vont réconforter les prisonniers, il s'écrie: «Quand je serai grand, j'écrirai un livre pour les défendre.»



militaires et en 1864 à la conférence diplomatique de Genève qui scelle la base de la Croix rouge dont l'emblème de protection neutre et international sera une croix rouge sur fond blanc.

Ses affaires commerciales, passées au second plan de ses préoccupations, mal gérées, vont provoquer un scandale et entraîneront la faillite de la société du Crédit genevois. Pour éviter que le

discrédit ne retombe sur le CICR, il démissionna. Ses biens ayant été saisis, il se retrouva à 39 ans dans une misère noire et n'arrivera plus à concrétiser les nombreuses idées qui le hantent, tels, entre autres, la bibliothèque universelle, le retour des juifs en Palestine. Exilé de Genève, il parcourt l'Europe et ne revient en Suisse qu'en 1887 où il supplie qu'on l'admette à l'hôpital de Heiden dans le canton d'Appenzell.

penzell. Seul, ignoré de tous alors que son œuvre, la Croix-Rouge compte déjà 23 sociétés nationales, il allait être mis en exergue par un journaliste st-gallois en 1895.

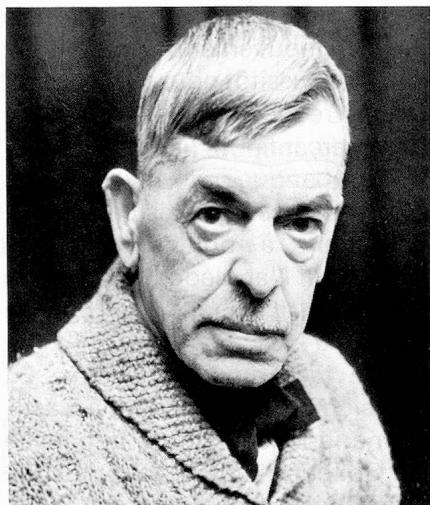
Aussitôt témoignages et distinctions affluèrent, dont un prix du Conseil fédéral, le prix de Moscou et surtout en 1901 le premier Prix Nobel de la Paix lui est remis.

Il ne quittera plus Heiden et décédera le 30 octobre 1910, âgé de 82 ans.

En ouvrant son testament on constata qu'il n'avait pas utilisé un sou des divers prix reçus, qu'il partageait entre des œuvres philanthropiques et qu'il léguait à la commune de Heiden une somme importante pour lui permettre de créer un «Freibett», soit un lit toujours vacant destiné à accueillir le malade le plus pauvre de la commune.

Lucien Paillard

C. F. Ramuz



Il y a cent ans naissait à Lausanne, le 24 septembre 1978, Charles-Ferdinand Ramuz, le plus grand romancier que notre pays ait connu jusqu'ici. Par son père, il est originaire du «Gros de Vaud», c'est

à dire de la campagne des cultures essentielles et des pâturages et par sa mère, du vignoble de Lavaux qui surplombe le lac que traverse le Rhône, fleuve typiquement latin et méridional, qui détermina toute une partie de l'esthétique ramuzienne. L'écrivain mourut sur ses bords à Pully, le 24 mai 1947, où il avait sa maison «La Muette», aujourd'hui Musée Ramuz.

Sa disparition aussitôt après la guerre et dont les admirables «Pages d'un neutre» avaient démontré pourquoi il avait choisi le camp de la liberté, a laissé chez beaucoup de ses admirateurs le sentiment douloureux qu'un esprit indépendant, qu'une conscience exigeante, qu'un témoin même venaient de disparaître, qu'un défenseur des plus hautes valeurs nous laissait un peu plus orphelins. Les événements mondiaux

d'alors, le brassage des gens et des idées ont fait oublier sur l'instant et particulièrement à nous Suisses l'irréparable d'une telle perte. Les temps avaient si soudainement changé qu'ils rejetèrent l'œuvre de Ramuz, particulièrement les romans, vers un hier sinon de paix préservé encore de la catastrophe, pour tout dire vers la légende. Il est vrai que les peuples que la guerre avait broyé, s'inquiétaient de nécessités immédiates, et la Suisse s'enchantait de pouvoir à nouveau dépasser ses frontières ... Bref, l'œuvre de Ramuz perdit dans l'immédiat de son pouvoir et fut considérée un peu comme un beau paysage qui défile dans le rétroviseur. Certes, on y reviendra, on y revient déjà. Le temps de la réflexion, du silence, de l'approfondissement va redevenir pour chacun de nous une nécessité. La